

A l'école des inégalités

Igor Martinache

Alternatives Economiques n° 320 - janvier 2013

L'école est supposée apporter à chacun les outils d'une émancipation intellectuelle tout en permettant de contrecarrer les inégalités liées à la naissance. Or, sous couvert de méritocratie républicaine et d'égalité des chances, l'institution scolaire contribue à la reproduction sociale, mais aussi à sa légitimation.

1. Une démocratisation ambiguë

Il est erroné de prêter à Charlemagne la création de l'institution scolaire : les premières "écoles" furent en effet fondées par les philosophes de la Grèce antique. Ce qui permet au passage de rappeler l'origine du mot, synonyme initialement de "loisir". Tant qu'ils sont perçus comme des adultes en miniature [\[1\]](#), il ne va ainsi pas de soi d'éduquer tous les enfants. Seuls ceux de l'aristocratie sont pris en charge par des précepteurs privés, avant que ne se développent des établissements collectifs sous l'Ancien Régime. Loin d'être unifié, le système est alors très disparate, variant considérablement d'une province à l'autre, et c'est toujours une petite minorité favorisée qui est concernée. Jusqu'à la Révolution, l'instruction du plus grand nombre est en effet souvent jugée inutile, sinon dangereuse.

Conscient du pouvoir que cela lui donne pour contrôler les esprits, le clergé va le premier développer des écoles, y compris "de charité" pour les plus pauvres. C'est notamment pour concurrencer cette influence que les révolutionnaires vont mettre sur pied un service public de l'enseignement appuyé sur l'Etat. L'édifice sera parachevé par la loi Guizot de 1833, obligeant chaque commune à entretenir au moins une école primaire élémentaire. En France comme ailleurs, l'école va jouer un rôle central dans la construction de l'Etat-nation, en favorisant l'unification linguistique, mais aussi en transmettant plus largement une culture et un sentiment d'appartenance communs [\[2\]](#). La question des moyens matériels reste toutefois sensible, chaque famille devant verser un droit d'écologie variable selon les localités, obligeant les enseignants dans les communes les plus pauvres à faire classe dans des lieux insalubres, voire chez eux, et à exercer une autre activité en parallèle.

C'est avec les lois Ferry de 1881 et 1882, et non sans d'âpres débats, que l'école primaire devient gratuite, mais aussi obligatoire jusqu'à 13 ans. Tous ne voient pas d'un bon oeil en effet que l'Etat se substitue à l'autorité paternelle ou prive les familles des ressources que constituent les bras de leurs enfants. Les inégalités d'accès ne font pour leur part que se déplacer avec l'essor considérable des "petits lycées", payants et réservés aux enfants de notables, à côté des écoles primaires, puis avec la séparation entre un enseignement "post-primaire" permettant au mieux de devenir maître d'école ou employé qualifié, et un enseignement secondaire dans les collèges et lycées qui demeurent payants jusqu'aux années 1930. Il faudra attendre les réformes des années 1950 et 1960 et enfin le "collège unique" instauré en 1975 par la loi Haby pour que

ces différences s'estompent. Là encore, les oppositions sont vives, y compris de la part des enseignants agrégés - qui officient au lycée -, qui dénoncent un "nivellement par le bas".

Reste que tous les diplômes et filières ne se valent pas, les distinctions devenant toujours plus fines et déterminantes. Dans une synthèse éclairante sur le sujet (voir "En savoir plus"), Pierre Merle montre enfin que la ségrégation est loin d'avoir disparu. Elle s'est simplement transformée et s'amplifie même depuis quelques années. Le phénomène est complexe à analyser, du fait des multiples formes - social, académique (*) , de sexe ou ethnique - et échelles qu'il emprunte, du niveau national jusqu'à l'intérieur même des établissements. Mais quel que soit le mode de mesure, le phénomène tend bel et bien à s'accroître, "par le haut" comme "par le bas", sous l'effet de multiples facteurs : montée de l'enseignement privé, assouplissement de la carte scolaire (*) et stratégies parentales pour mettre les enfants dans les établissements plus côtés, mais aussi évolution des politiques dites d'"éducation prioritaire", qui depuis trente ans sont supposées donner davantage de moyens aux établissements accueillant les publics défavorisés. Or, en pratique, non seulement cette "discrimination positive" exerce un effet de stigmatisation démobilisateur pour les élèves comme pour les enseignants de ces "écoles de la périphérie" [8] dont elle fait un repoussoir, mais les moyens consacrés apparaissent lilliputiens au regard du volume global des dépenses éducatives qui, elles, fonctionnent selon la logique antiredistributive du "donner plus à ceux qui ont plus" qui va en s'accroissant [9]. Si l'évolution des inégalités scolaires doit enfin être reliée à celle des relations entre diplômes et emploi, reste à s'interroger sur les finalités mêmes de l'école. D'une part, il s'agit de ne pas se focaliser sur la seule "égalité des chances", si tant est qu'elle soit réalisable, mais aussi et surtout de faire progresser l'"égalité des places" atteintes à l'issue de la formation initiale, en se souciant davantage des "perdants" de la compétition scolaire dont l'absence de qualification reconnue ne signifie pas celle de toute compétence [10]. D'autre part, il s'agit aussi de ne pas oublier que l'école n'est pas qu'une machine à trier, sélectionner et former des travailleurs "prêts à l'emploi", mais qu'elle devrait oeuvrer avant tout à former des citoyens capables d'exercer leur esprit critique de manière autonome. C'est en cela qu'elle peut contribuer le plus profondément à la démocratisation.

* Reproduction sociale : état d'une société marquée par une faible mobilité sociale entre les générations, c'est-à-dire où les enfants "reproduisent" la position sociale de leurs parents.

* Capital culturel : notion forgée par Pierre Bourdieu pour désigner l'ensemble des ressources culturelles dont dispose un individu qui peuvent être incorporées (connaissances et goûts pour certaines oeuvres, compétences langagières, etc.) ou "objectivées" (livres, disques, instruments, etc.) et qui se transmettent notamment au sein de la famille dès le plus jeune âge.

* Déclassement : situation d'une personne dont le niveau de qualification est supérieur à celui de l'emploi occupé.

* Ségrégation académique : séparation des élèves en fonction de leurs résultats scolaires antérieurs au sein de filières, établissements ou classes différentes.

* Carte scolaire : système d'affectation d'un élève en fonction de son lieu de résidence, qui subit un nombre croissant de dérogations et d'"assouplissements" depuis vingt-cinq ans.

Bonnet d'âne pour l'école française ?

L'OCDE mène depuis 2000 un "programme international pour le suivi des acquis des élèves" (Pisa). Ce dernier fait l'objet de fortes contestations quant à ses modalités ou son principe même, notamment dans les pays mal classés, comme la France. Toutefois, comme le relèvent Christian Baudelot et Roger Establet, ces enquêtes livrent un enseignement intéressant en montrant la relation étroite qui existe entre faiblesse générale des performances et poids des inégalités à l'école. Outre l'inefficacité globale du redoublement dont la France est friande, ils soulignent ainsi l'intérêt de préserver un tronc commun le plus long possible, plutôt que d'orienter précocement. Une orientation elle-même sujette à caution, comme le montre le cas des filles qui, tout en présentant de meilleurs résultats que leurs homologues masculins, sont ensuite dirigées vers des filières moins valorisées.

Les sociologues notent aussi que les élèves français se montrent particulièrement angoissés devant l'école. La peur de l'échec et du jugement prime ainsi sur le plaisir d'apprendre, ce qui invite à s'interroger sur le caractère précoce de la notation et des classements, mais aussi sur les pratiques pédagogiques et le rôle surdéterminant du diplôme et de la formation initiale dans l'Hexagone par rapport aux autres pays européens. Comme Cécile Van de Velde l'a en effet bien montré [1], les jeunes Français sont inscrits dans une urgence où il s'agit pour eux de "se placer" une fois pour toutes en décrochant le meilleur diplôme, plutôt que de pouvoir prendre le temps de "se trouver" par tâtonnements comme dans les pays nordiques, quitte à reprendre une formation ultérieure. Une logique entretenue autant par l'école que par les entreprises, en contradiction avec les discours vantant la mobilité professionnelle et la formation continue.

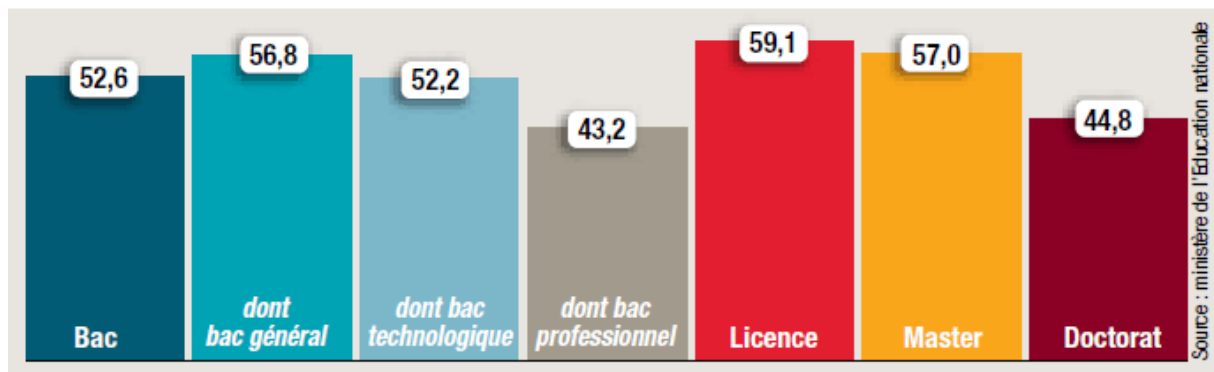
[1] Voir *Devenir adulte*, PUF, 2008.

Dépense éducative annuelle moyenne par élève en France en 2011

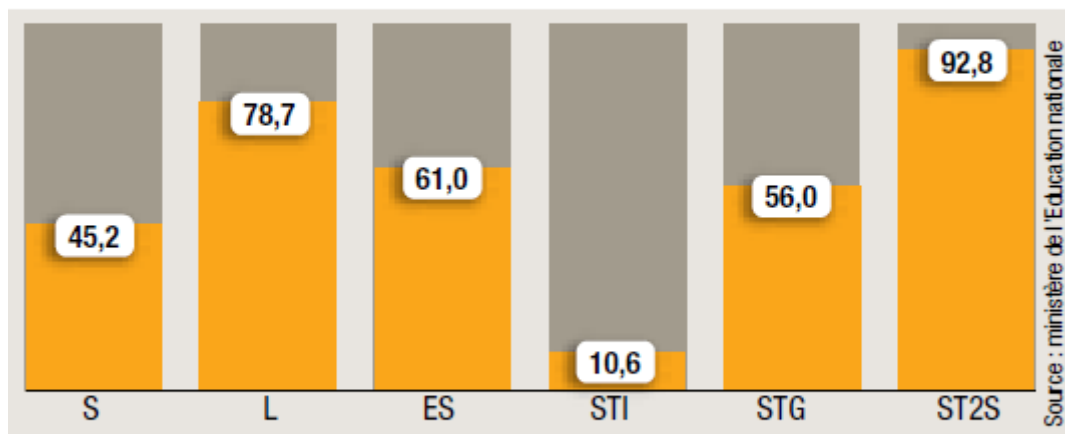
Niveau élémentaire	5 374	Source : OCDE, Note d'information n° 15
Collège	8 021	
Lycée général et technologique	11 398	
Université	10 219	
Classes préparatoires	14 812	

N. B. : ces valeurs sont des moyennes, qui varient elles-mêmes selon les filières, les années et les établissements.

Part des femmes dans l'effectif des diplômés en 2009



Proportion de filles parmi les effectifs des différentes filières du baccalauréat général et technologique en 2010



NOTES

- **(1)** Voir *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, par Philippe Ariès, Plon, 1960.
- **(2)** Voir *Nations et nationalisme*, par Ernest Gellner, Payot, 1989 (1983).
- **(3)** Dans *Les héritiers*, Les éditions de Minuit, 1964, et *La reproduction*, Les éditions de Minuit, 1970.
- **(4)** Voir aussi *Comprendre l'échec scolaire*, par Stéphane Bonnéry, La Dispute, 2007.
- **(5)** Dans *La noblesse d'Etat*, Les éditions de Minuit, 1989.
- **(6)** Voir *L'école capitaliste en France* par Christian Baudelot et Roger Establet, Maspero, 1972.
- **(7)** Voir *Le diplôme, arme des faibles*, La Dispute, 2010.
- **(8)** Voir *L'école de la périphérie*, par Agnès Van Zanten, PUF, 2001.
- **(9)** Voir "A qui profitent les dépenses d'éducation ?", par Pierre Merle, *La vie des idées*, 22 mai 2012.
- **(10)** Voir *Les places et les chances*, par François Dubet, Le Seuil, 2010, ainsi que du même auteur *L'école des chances*, Le Seuil, 2004, et *Le mérite contre la justice*, par Marie Duru-Bellat, Les Presses de Sciences-Po, 2009.